



LES ARCHERS DE LA BRETAGNE ROMANTIQUE

COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Vendredi 10 octobre 2025 à Tinténac

PRESENCE DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Nombre de licenciés à jour des cotisations : 76.

- Nombre de licenciés présents ou représentés : 34 (liste ci-dessous)
- Nombre de licenciés absents excusés : 3
- Nombre de licenciés n'ayant pas répondu : 39

BAJARD Céline ; BAJARD Capucine - Représenté par C.BAJARD ; COÏC Alain ; COÏC Augustin - Représenté par A.COÏC ; COÏC Madeleine - Représenté par A.COÏC ; COUTIN Damien ; DELAMOTTE Fabien - Représenté par N.GERON ; DELAMOTTE Maéva - Représenté par N.GERON ; DENIS Quentin ; DEZEMERY Marc ; DURAND Théa ; ESCUTNAIRE Nathan ; FLOURY Emilie ; GERON Nathalie ; GICQUEL Florian ; GICQUEL Matthieu ; GUERIN Maud ; HAUMON Éric ; JAMOTEAU Anthony ; LETORT Sébastien ; LE MANAC'H Florence ; LE MANAC'H Léa-Rose - Représenté par F.LE MANAC'H ; LE MANAC'H Noah - Représenté par F.LE MANAC'H ; LE VIAVANT Gwen ; LEMOINE Marc-Antoine ; LEMOINE GYULUMYAN Raphaël ; MILLET Raphaël ; MUZZOLINI Michel ; PEDRON Maxime ; PETIT Tiphaine ; PILLON Thibaut ; SCHMITT Mathilde ; TREVILLY Margot ; WEBER-CAMPENS Charly.

Conformément à nos statuts, le quorum n'étant pas atteint (38 personnes présentes ou représentées), nous attendons 15min pour débiter la séance.

Début de l'assemblée générale : 20h15

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour, transmis le 01 octobre 2025 par mail, est le suivant :

- Rapport moral
- Bilan de la saison 2024/2025
- Présentation de la saison 2025/2026
- Questions diverses

RAPPORT MORAL

Chers membres, chers partenaires, chers amis archers,

C'est avec un grand plaisir et une profonde fierté que je vous présente ce rapport moral au nom du bureau des Archers de la Bretagne Romantique. La saison dernière a été marquée par de belles réussites sportives, une dynamique associative en progression et une structuration renforcée du club.

Sur le plan sportif, nos deux équipes arc classique engagées en Division Nationale 2 ont su maintenir leur place, confirmant ainsi la solidité du projet sportif du club. De nombreux archers, jeunes comme adultes, ont également participé aux différents championnats de France. Au-delà des résultats, c'est l'engagement, la régularité et la progression de chacun que nous souhaitons saluer. Par ailleurs, l'obtention du Label ETAF (École de Tir à l'Arc Française) est venue récompenser la qualité de notre travail d'encadrement. Ce label national est une marque de reconnaissance importante qui valorise la pédagogie proposée au sein de notre structure et l'investissement de nos encadrants.

Nous tenons donc à exprimer notre profonde gratitude envers l'équipe d'encadrement. Totalement bénévole, elle œuvre chaque semaine pour offrir des entraînements adaptés, assurer un suivi en compétition et accompagner les archers dans leur progression technique.

Le bureau, en place depuis maintenant plus de trois ans, a poursuivi un travail rigoureux. Les missions sont nombreuses : allant de la trésorerie jusqu'à la communication, en passant par la recherche de sponsors. Cette



saison marque la dernière année du mandat de l'équipe actuelle avant de nouvelles élections. Je souhaite donc remercier chaleureusement chacun de ses membres pour leurs efforts constants et leurs sympathies. Ils ont su redresser le club dans une période difficile et lui donner un nouvel élan, tout en atteignant plusieurs objectifs importants.

Nous remercions également la Communauté de Communes de la Bretagne Romantique pour les infrastructures mises à disposition, ainsi que les institutions sportives qui nous accompagnent : le Comité départemental d'Ille-et-Vilaine, le comité régional de Bretagne et la Fédération française de tir à l'arc.

Nous tenons aussi à exprimer notre reconnaissance envers nos partenaires : la boulangerie Bridel Thierry, Intermarché Combourg, Le Malt'In Pot, Weldom Combourg, André Menuiserie, Volaille de Breizh, Carrelages Jubault, le garage Collet Tostivint, AS Autosécurité Tinténiaic, RT Archery Solution et Protéor.

Nous remercions enfin les villes de Tinténiaic et Combourg, le Département d'Ille-et-Vilaine et la Région Bretagne pour leur soutien fidèle.

Dans un contexte économique incertain, défavorable à l'essor des associations sportives, nous tenons à souligner la force de l'engagement bénévole au sein du club. Jamais le club de Tinténiaic n'avait compté autant de membres impliqués dans son fonctionnement. Grâce à eux, nous avons pu organiser plusieurs manifestations sportives notamment des compétitions officielles au niveau national. Cette dynamique repose également sur la passion et la solidarité des familles, toujours présentes pour accompagner nos actions.

Nos compétiteurs, quant à eux, ont représenté le club avec sérieux et détermination sur les circuits départementaux, régionaux et nationaux, permettant d'atteindre une nouvelle fois des objectifs ambitieux. Nous souhaitons également la bienvenue à tous les nouveaux licenciés qui ont rejoint l'association cette saison et contribuent à renouveler l'énergie de cette dernière.

L'année à venir sera décisive. Elle verra le renouvellement du bureau et devra s'inscrire dans la continuité des efforts engagés. Un autre objectif prioritaire sera la formation de nouveaux entraîneurs afin de renforcer notre structure d'encadrement.

Au nom du bureau, je remercie l'ensemble des bénévoles, les archers, leurs familles, nos partenaires et toutes celles et ceux qui contribuent de près ou de loin à faire vivre ce club.

Grâce à vous, les Archers de la Bretagne Romantique continuent de grandir et de rayonner, tout en préservant les valeurs qui nous sont chères.

Merci à tous pour votre confiance et votre engagement.

► **Validation du rapport moral faite à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

BILAN SAISON 2024/2025

Bilan financier

Le résultat de la saison 2024/2025 est le suivant :

RESULTAT PERIODE 01/09/2024 AU 31/08/2025					
PRODUITS	BUDGET	REALISE	CHARGES	BUDGET	REALISE
70 - VENTES PRODUITS FINIS, PRESTATIONS SERVICE, MARCHANDISES			60 - ACHATS		
TENUES	465,00 €	117,50 €	MATERIEL ARCHERS KIT	1 300,00 €	1 348,00 €
ORGANISATION CONCOURS SALLE	800,00 €	880,00 €	MATERIEL ARCHERS FONCTIONNEMENT	1 047,00 €	1 021,59 €
ORGANISATION CD35 EQUIPE	3 100,00 €	3 188,44 €	BON ACHAT	400,00 €	400,00 €
ORGANISATION D2	- €	2 915,20 €	ETARB	2 000,00 €	2 000,00 €
Dont aide CD35 orga D2	- €	300,00 €	TENUES	1 100,00 €	403,07 €
Dont aide LIGUE BRETAGNE orga D2	- €	500,00 €	PRELEVEMENT FFTA LICENCES	4 219,00 €	4 278,00 €
Dont aide FFTA orga D2	- €	900,00 €	INSCRIPTIONS CONCOURS	2 720,00 €	2 712,00 €
Dont recette club	- €	1 215,20 €	Concours salle	700,00 €	688,00 €
MATERIELS ARCHERS KITS	1 300,00 €	1 358,00 €	Championnat salle	400,00 €	387,00 €
VENTE MATERIELS ARCHERS	- €	150,00 €	Concours extérieur	500,00 €	817,00 €
			Concours DR	320,00 €	120,00 €
			Championnat extérieur	800,00 €	700,00 €
			ORGANISATION CONCOURS SALLE	350,00 €	98,35 €
			ORGANISATION CD35 EQUIPE	1 400,00 €	1 767,09 €
			ORGANISATION D2	- €	1 474,38 €
			DEPLACEMENT CHAMPIONNAT AUTRE QUE D2	2 500,00 €	1 596,35 €
			DEPLACEMENT D2	2 860,00 €	1 231,70 €
			INSCRIPTION D2	640,00 €	640,00 €
SOUS-TOTAL	5 665,00 €	8 609,14 €	SOUS-TOTAL	20 536,00 €	18 970,53 €
74 - SUBVENTION D'EXPLOITATION			62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS		
SUBVENTION TINTENIAC	400,00 €	500,00 €	FONCTIONNEMENT (fourniture/assurance)	500,00	473,80
SUBVENTION COMBOURG	100,00 €	100,00 €	FORMATION	50,00	0,00
SUBVENTION REGION	- €	400,00 €			
SUBVENTION D2	3 500,00 €	2 700,00 €			
SUBVENTION DEPARTEMENT	3 500,00 €	2 400,00 €			
SUBVENTION CD35	- €	300,00 €			
BON ACHAT	400,00 €	400,00 €			
ETARB	2 000,00 €	2 000,00 €			
SOUS-TOTAL	6 400,00 €	6 100,00 €	SOUS-TOTAL	550,00 €	473,80 €
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
SPONSORING	650,00 €	570,00 €			
COTISATIONS	8 371,00 €	8 895,48 €			
SOUS-TOTAL	9 021,00 €	9 465,48 €	SOUS-TOTAL		
87 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			87 - EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
VALORISATION	12 000,00 €	35 584,00 €	VALORISATION	12 000,00 €	35 584,00 €
BENEVOLAT - DONS AUX ŒUVRES	6 000,00 €	6 000,00 €	BENEVOLAT - DONS AUX ŒUVRES	6 000,00 €	6 000,00 €
SOUS-TOTAL	18 000,00 €	41 584,00 €	SOUS-TOTAL	18 000,00 €	41 584,00 €
TOTAL GENERAL	39 086,00 €	65 758,62 €	TOTAL GENERAL	39 086,00 €	61 028,33 €
RESULTAT (SI PERTE)	- €	- €	RESULTAT (SI BENEFICE)	- €	4 730,29 €
TOTAUX	39 086,00 €	65 758,62 €	TOTAUX	39 086,00 €	65 758,62 €

Trésorerie début de période = 4 488,67€

- Compte courant : 2 363,64€
- Livret A : 2 063,64€
- Caisse : 60,60€

Trésorerie fin de période = 9 929,39€

- Compte courant : 2 522,59€
- Livret A : 7 406,80€
- Caisse : 0€

Résultat de période = 4 730,29€

Ecart = +711€ en banque

Correspond aux chèques qui n'ont pas encore été encaissé par leurs destinataires au 31/08/2025



SUBVENTION DÉPARTEMENT : Elle a été obtenue grâce à la participation des équipes femmes et hommes à la Division Nationale 2 sur la saison 2025.

BON ACHAT + ETARB : Nous vous expliquerons le sigle ETARB un peu plus tard dans la réunion mais les bons d'achat et le montant ETARB nous permettent d'acheter du matériel pour nos archers chez France Archerie Bretagne grâce aux résultats de nos jeunes compétiteurs.

FONCTIONNEMENT : Inclus les fournitures diverses, les frais bancaires ainsi que l'assurance et la licence pour le site internet.

DESTINATION DU RESULTAT : Notre objectif est de pouvoir organiser nos compétitions sur cible mousse. Pour rendre cet objectif possible, nous avons acheté, avec le résultat de cette année, 12 cibles mousses pour un montant de 3 760€.

► **Validation du bilan financier faite à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

Effectif

Sur la saison 2025, nous avons 72 licenciés.

- Nous avons 50 hommes et 22 femmes.
- Un équilibre entre les jeunes et les adultes.

Bilan sportif

A SAVOIR : Le club prend en charge 3 concours + un départ à l'un de nos concours par archer. Il prend également en charge les inscriptions ainsi que le logement pour les championnats équipe (nationaux, régionaux, départementaux) et les championnats de France individuel. Le but de cette démarche est de pouvoir amener tout le monde (sous validation des entraîneurs) à faire des concours et des championnats.

Saison salle 2025

Présentation des podiums individuels de la saison salle :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Champion(ne) départemental : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Maéva DELAMOTTE ✓ Gwen LE VIAVANT ✓ Myriam LEBRETON ➤ Vice-champion(ne) départemental : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Augustin COÏC ➤ 3^{ème} départemental : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Raphaël LEMOINE GYULUMYAN ✓ Théa DURAND ✓ Tiphaine PETIT | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Champion régional : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Gwen LE VIAVANT ➤ Vice-champion régional : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Maéva DELAMOTTE ✓ Raphaël LEMOINE GYULUMYAN ✓ Théa DURAND ➤ 3^{ème} régional : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Myriam LEBRETON |
|--|--|

Des félicitations sont faites à Myriam LEBRETON, Théa DURAND et Raphaël LEMOINE GYULUMYAN pour leur qualification au championnat de France en salle.



Présentation des podiums équipes de la saison salle :

- Championne départemental :
 - ✓ Equipe U13/U15 mixte arc classique
 - ✓ Double mixte U13/U15 arc classique
- Vice-championne départemental :
 - ✓ Equipe hommes arc classique
- 3ème départemental :
 - ✓ Equipe U18/U21 hommes arc classique
- Vice-championne régional :
 - ✓ Double mixte U13/U15 arc classique
- 3ème régional :
 - ✓ Equipe U13/U15 mixte arc classique
 - ✓ Equipe U18/U21 hommes arc classique

Félicitations également aux nombreux archers qui ont battu leur record de moyenne en salle cette saison (Maéva DELAMOTTE ; Raphaël LEMOINE GYULUMYAN ; Madeleine COÏC ; Théa DURAND ; Léa-Rose LE MANAC'H ; Fabien DELAMOTTE ; Charly WEBER-CAMPENS ; Ethan DINE ; Céline BAJARD ; Gwen LE VIAVANT ; Matthieu GICQUEL ; Maxime PEDRON ; Nathan ESCUTNAIRE ; Quentin DENIS ; Florence LE MANAC'H ; Anthony JAMOTEAU ; Myriam LEBRETON ; Michel MUZZOLINI ; Alain COÏC ; Florian GICQUEL ; Marc DEZEMERY ; Philippe FIAUX)

Saison extérieure 2025

Présentation des podiums individuels de la saison extérieur :

- Champion(ne) départemental :
 - ✓ Ethan DINE
 - ✓ Madeleine COÏC
 - ✓ Myriam LEBRETON
- Vice-champion(ne) départemental :
 - ✓ Fabien DELAMOTTE
 - ✓ Thibaut PILLON
- 3ème départemental :
 - ✓ Maéva DELAMOTTE
 - ✓ Léa-Rose LE MANAC'H
 - ✓ Tiphaine PETIT
 - ✓ Quentin DENIS
- Champion(ne) régional :
 - ✓ Théa DURAND
 - ✓ Fabien DELAMOTTE
 - ✓ Tiphaine PETIT
- Vice-champion(ne) régional :
 - ✓ Maéva DELAMOTTE
 - ✓ Matthieu GICQUEL

Des félicitations sont faites à Théa DURAND, Raphaël LEMOINE GYULUMYAN, Tiphaine PETIT, Myriam LEBRETON, Matthieu GICQUEL, Quentin DENIS, Florence LE MANAC'H, Gwen LE VIAVANT, Thibaut PILLON pour leur qualification au championnat de France en extérieur. 9 archers au championnat de France, c'est un record pour notre club. Bravo à Tiphaine PETIT pour son titre de vice-championne de France !

Présentation des podiums équipe de la saison extérieur :

- Championne départemental :
 - ✓ Equipe U13/U15 mixte arc classique
 - ✓ Double mixte U13/U15 arc classique
 - ✓ Double mixte adultes arc classique
- 3ème départemental :
 - ✓ Equipe hommes arc classique
- Vice-championne régional :
 - ✓ Equipe U18/U21 hommes arc classique

Des félicitations sont faites à l'équipe hommes qui termine 2ème de son groupe de D2 puis 7ème à la Finale Nationale des Divisions Nationales 2. Des félicitations sont également faites à l'équipe femmes qui termine 5ème de son groupe de D2. Nos 2 équipes sont maintenues en D2 pour la saison prochaine.



Félicitations également aux archers qui ont battu leur record de moyenne en extérieur cette saison

(Maéva DELAMOTTE ; Ethan DINE ; Raphaël LEMOINE GYULUMYAN ; Théa DURAND ; Léa-Rose LE MANAC'H ; Charly WEBER-CAMPENS ; Fabien DELAMOTTE ; Margot TREVILLY ; Céline BAJARD ; Gwen LE VIAVANT ; Matthieu GICQUEL ; Maxime PEDRON ; Nathan ESCUTNAIRE ; Quentin DENIS ; Florence LE MANAC'H ; Myriam LEBRETON ; Marc-Antoine LEMOINE)

Objectif sportif

88% des objectifs sportifs ont été remplis. Pour rappel, les objectifs étaient les suivants :

- Participation d'un jeune compétiteur au Championnat de France Salle → 2 jeunes et un adulte ont participé.
- Participation d'un jeune compétiteur au Championnat de France Extérieur → 2 jeunes et 7 adultes ont participé.
- Participation d'une équipe jeune au Championnat de France Extérieur → Objectif non réussi sur cette saison. C'est la 1^{ère} année depuis la reprise du club que nous avons une équipe U18/U21 hommes. C'est donc un objectif sur plusieurs saisons.
- Maintien du club en ETARB (Ecole de Tir à l'Arc Région Bretagne) → Nous sommes classés 2^{ème} cette saison.
- Passage du club en ETAF (Ecole de Tir à l'Arc Française) → nous sommes classé 16^{ème} de France, 2^{ème} de Bretagne.
- Qualification des équipes jeunes, hommes et femmes aux Championnats départemental et régional salle → Objectif accompli
- Maintien des équipes Femmes et Hommes en Division Nationale 2 → Objectif accompli
- Obtention de podiums jeunes et adultes aux championnats départemental et régional → Objectif accompli
- Obtention d'une médaille à un championnat de France → Objectif accompli

Ecole de tir à l'arc

Le club a obtenu pour la première fois cette saison le label ETAF (École de Tir à l'Arc Française). Cette distinction est attribuée aux structures comptant au moins quatre archers affichant une moyenne de 580 points dans les catégories de tir extérieur U13, U15 et U18-1. Si les bénéfices sportifs restent encore à préciser, cette labellisation renforce d'ores et déjà la visibilité du club et constitue un véritable atout dans nos démarches et échanges avec la communauté de communes. Nous figurons actuellement à la 16^e place nationale des clubs ETAF, et au 2^e rang breton, juste derrière Rennes. L'obtention de ce label vient également saluer l'engagement et le travail des jeunes archers, des entraîneurs et de l'ensemble des bénévoles du club.

Nous avons renouvelé cette saison le label ETARB (École de Tir à l'Arc Région Bretagne) en décrochant la 2^e place régionale. Cette distinction permet au club de bénéficier d'un bon d'achat de 1 300 € à utiliser chez France Archerie Bretagne pour l'acquisition de nouveau matériel.



Les évènements

Le club a organisé de nombreux évènements au cours de la saison 2025 :

- Organisation d'évènements internes :
 - Stage pour les jeunes compétiteurs
 - Stage de préparation à la D2 pour les équipes adultes
 - Journée club pour clôturer l'année
- Organisation d'évènements publics :
 - Concours salle en janvier 2025
 - Championnat départemental par équipe en janvier 2025
 - Manche de Division Nationale 2 en mai 2025
- Participation aux tournois poussins et débutants.

Objectif club

Au niveau du club, les objectifs pour la saison 2024 ont été rempli à 66% :

- Avancement du projet du terrain extérieur de Combours → Objectif non accompli.
 - Le terrain de Combours ne sera plus utilisable à partir de la saison 2027 ou 2028 maximum car des logements vont être construits juste derrière le terrain et les conditions de sécurité ne seront plus respectées. Nous sommes actuellement en recherche d'un nouveau terrain que nous aimerions pouvoir trouver et utiliser dès la saison 2027.
- Obtenir des créneaux supplémentaires en salle si nous souhaitons augmenter le nombre de licenciés → Objectif non accompli.
 - Nous partageons la salle avec d'autres clubs sportifs et donc actuellement, il n'y a aucun autre créneau disponible qui pourrait nous permettre d'augmenter notre plage horaire.
- Continuer la fidélisation des débutants premières années et également les archers qui ont plusieurs années → Objectif accompli.
 - Nous avons eu en 2025, 2/3 de nos licenciés 2024 qui ont repris une licence pour 2025.
- Organisation :
 - d'un stage à Noël → Objectif accompli
 - d'un concours salle → Objectif accompli
 - du CD35 par équipe de club → Objectif accompli
 - d'une manche de D2 → Objectif accompli

SAISON 2025/2026

Bureau

Le bureau reste inchangé :

- | | |
|---------------------------------|---|
| ➤ Président : Quentin DENIS | ➤ Vice-président : Gwen LE VIVANT |
| ➤ Secrétaire : Matthieu GICQUEL | ➤ Secrétaire adjointe : Margot TRÉVILLY |
| ➤ Trésorière : Tiphaine PETIT | ➤ Trésorier adjoint : Emilie FLOURY |

A savoir que c'est la dernière année du bureau actuel. L'année prochaine auront lieu de nouvelles élections afin d'élire un nouveau bureau pour 4 ans. Si certains sont intéressés pour intégrer un poste, n'hésitez pas à vous signaler au cours de l'année.

Les commissions restent inchangées :

- Commission sportive : Gwen LE VIAVANT, Matthieu GICQUEL.
- Commission communication : Margot TRÉVILLY, Matthieu GICQUEL.
- Commission matériel : Florian GICQUEL, Margot TRÉVILLY.
- Commission compétition : Alain COÏC, Florian GICQUEL.

► Validation du bureau faite à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Budget financier

Le budget pour la prochaine saison est le suivant :

BUDGET PERIODE 01/09/2025 AU 31/08/2026			
PRODUITS		CHARGES	
70 - VENTES PRODUITS FINIS, PRESTATIONS SERVICE, MARCHANDISES		60 - ACHATS	
TENUES	375,00 €	MATERIEL ARCHERS KIT	1 800,00 €
ORGANISATION CONCOURS SALLE	1 800,00 €	MATERIEL ARCHERS FONCTIONNEMENT	1 723,50 €
ORGANISATION CD35 EQUIPE	3 000,00 €	BON ACHAT	800,00 €
ORGANISATION D2	2 000,00 €	ETARB	1 300,00 €
Dont aide CD35 orga D2	- €	TENUES	400,00 €
Dont aide LIGUE BRETAGNE orga D2	- €	PRELEVEMENT FFTA LICENCES	4 478,00 €
Dont aide FFTA orga D2	900,00 €	INSCRIPTIONS CONCOURS	3 020,00 €
Dont recette club	1 100,00 €	Concours salle	1 000,00 €
MATERIELS ARCHERS KITS	1 800,00 €	Championnat salle	400,00 €
VENTE MATERIELS ARCHERS	- €	Concours extérieur	600,00 €
		Concours DR	320,00 €
		Championnat extérieur	700,00 €
		ORGANISATION CONCOURS SALLE	300,00 €
		ORGANISATION CD35 EQUIPE	1 600,00 €
		ORGANISATION D2	1 200,00 €
		DEPLACEMENT CHAMPIONNAT AUTRE QUE D2	3 500,00 €
		DEPLACEMENT D2	2 400,00 €
		INSCRIPTION D2	640,00 €
SOUS-TOTAL	8 975,00 €	SOUS-TOTAL	23 161,50 €
74 - SUBVENTION D'EXPLOITATION		62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	
SUBVENTION TINTENIAC	500,00 €	FONCTIONNEMENT (fourniture/assurance)	700,00
SUBVENTION COMBOURG	100,00 €	FORMATION	850,00
SUBVENTION REGION	500,00 €		
SUBVENTION D2	2 400,00 €		
SUBVENTION DEPARTEMENT	2 400,00 €		
SUBVENTION CD35	- €		
BON ACHAT	800,00 €		
ETARB	1 300,00 €		
SOUS-TOTAL	5 600,00 €	SOUS-TOTAL	1 550,00 €
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
SPONSORING	1 000,00 €		
COTISATIONS	9 136,50 €		
SOUS-TOTAL	10 136,50 €	SOUS-TOTAL	
87 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		87 - EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
VALORISATION	35 584,00 €	VALORISATION	35 584,00 €
BENEVOLAT - DONS AUX ŒUVRES	6 000,00 €	BENEVOLAT - DONS AUX ŒUVRES	6 000,00 €
SOUS-TOTAL	41 584,00 €	SOUS-TOTAL	41 584,00 €
TOTAL GENERAL	66 295,50 €	TOTAL GENERAL	66 295,50 €
RESULTAT (SI PERTE)	- €	RESULTAT (SI BENEFICE)	- €
TOTAUX	66 295,50 €	TOTAUX	66 295,50 €



BON ACHAT/ETARB : Ces montants nous ont été alloués grâce aux résultats de nos jeunes sur la saison 2025. Ils seront utilisés pour acheter du matériel.

CONCOURS DR : Nos 2 équipes adultes évoluent maintenant en Division National cependant, il est possible d'aligner 2 équipes à la Division Régionale également. La seule règle est de ne pas aligner les 3 meilleurs archers de la saison passée.

FORMATION : Nous avons plusieurs formations de prévue cette année :

- Tiphaine et Florence sont en formation entraîneur fédéral (250€ chacune)
- Gwen, Matthieu et Thibaut font leur recyclage entraîneur (50€ chacun)
- Marc et Céline sont en formation arbitre (100€ chacun)

INSCRIPTION CONCOURS : Nous allons couvrir cette année encore 3 concours salle + 1 départ pour l'un de nos concours + 3 concours extérieur + inscriptions pour les championnats (individuel et équipe) + hébergement pour les championnats équipes et France individuel.

DEPLACEMENTS D2 : Nous avons 2 équipes adultes. Nous ne connaissons pas encore les lieux de déplacement.

► **Validation du budget faite à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

Effectifs

Le club compte cette saison 76 licenciés, établissant ainsi un nouveau record pour le club. Nous atteignons presque notre capacité maximale, estimée à 80 licenciés.

La mixité progresse également avec 37 % de femmes, un niveau inédit pour le club et à seulement 1 % de l'objectif fixé par la FFTA.

67 % des archers de la saison 2025 ont renouvelé leur licence, et nous enregistrons 25 nouvelles inscriptions, bien que nous soyons désormais au maximum de notre capacité d'accueil pour les débutants.

Historiquement orienté vers la formation des jeunes, le club connaît cette année un changement notable : le nombre d'adultes dépasse pour la première fois celui des jeunes. Cependant, pour poursuivre le développement et maintenir les reconnaissances obtenues, il sera essentiel de rester attentif à la dynamique jeune au sein du club.

Site internet

Le site est un outil de communication pour le club :

- Communication externe : il permet de restituer des événements pour se faire connaître, indiquer les événements futurs, ...
- Communication interne : Comptes-rendus des réunions de bureau, inscriptions pour les concours,...

Pour faciliter l'accessibilité du site, un plan du site a été mis en ligne sur la page d'accueil. Les principales rubriques sont les suivantes :

- La partie « VIE DU CLUB » rassemble des articles sur les événements auxquels nous avons participé ainsi que ceux que nous avons organisé. Dans cette rubrique, on retrouvera également l'histoire du club, l'organigramme du bureau, les horaires et lieux d'entraînement, et les documents du club (compte-rendu des réunions de bureau et d'AG).
- La partie « COMPETITIONS » permet de voir les calendriers du CD35 et de la LIGUE mais permet également l'inscription en ligne sur les différentes compétitions du département. Vous y retrouverez également les résultats des compétitions.
- La partie « PHOTOS ET VIDEOS » revient en image sur les différentes manifestations.
- La partie « PARTENAIRES » permet de voir les sociétés qui nous accompagnent tout au long de l'année. Si vous trouvez un partenaire pour le club, vous pouvez lui dire qu'une rubrique leur est dédiée.



Certaines parties du site sont accessibles uniquement à nos licenciés. Nous allons vous transmettre une demande de contribution au site. Il faudra penser à vous connecter pour pouvoir voir toutes les rubriques. En cas de soucis, vous pouvez en parler lors des entraînements ou faire un mail au club pour que Margot vous fasse un retour.

Objectif sportif

Les objectifs sportifs sont les suivants :

- Pour la saison salle :
 - Obtention de podiums jeunes et adultes aux championnats départemental et régional
 - Participation d'un jeune et d'un adulte au championnat de France
- Pour la saison extérieure :
 - Obtention de podiums jeunes et adultes aux championnats départemental et régional
 - Participation d'un jeune et d'un adulte au championnat de France
 - Participation d'une équipe jeune au championnat de France
 - Obtention d'au moins une médaille au championnat de France
 - Accession d'une équipe adulte en Division Nationale 1
 - Maintien du club en ETARB (Ecole de Tir à l'Arc Région Bretagne)
 - Maintien du club en ETAF (Ecole de Tir à l'Arc Française)
 - Participation des jeunes au TNJ (via le club) – Actuellement, nos jeunes intégrés à l'ETR (École de Tir Régional) participent à ces tournois, encadrés et financés par le Comité Régional. Nous souhaitons désormais permettre à d'autres jeunes du club de découvrir ce niveau de compétition en les accompagnant sur ces événements.

Objectif club

Les objectifs club sont les suivants :

- Obtention du diplôme entraîneur pour Tiphaine PETIT et Florence LE MANAC'H
- Obtention du diplôme arbitre pour Céline BAJARD et Marc DEZEMERY
- Elaboration d'un nouveau projet de terrain extérieur
- Obtenir des créneaux supplémentaires en salle si nous souhaitons augmenter le nombre de licenciés
- Continuer la fidélisation des adhérents
- Organisation :
 - d'un stage à Noël
 - de 3 concours salle
 - du CD35 par équipe de club
 - d'une manche de D2
- Création d'une section para-tir à l'arc
- Renouvellement du Label Ambition



Date évènement

Les dates d'évènements prévues sont les suivantes :

- 23 novembre 2025 : Organisation d'un concours salle dans la salle d'entraînement
- 27 & 28 décembre 2025 : Organisation d'un concours salle dans la salle d'entraînement
- 29 & 30 décembre 2025 : Stage de Noël pour les jeunes du groupes compétiteurs animés par Matthieu et Gwen
- 02, 03 & 04 janvier 2026 : Organisation de notre concours annuel en salle dans la salle d'entraînement
- 17 & 18 janvier 2026 : Organisation du championnat départemental par équipes jeunes et adultes dans le gymnase du complexe sportif
- 30/31 mai 2026 ou 20/21 juin 2026 : Organisation d'un concours extérieur servant de support à une manche D2 (à confirmer)
- Juin 2026 : journée club (week-end à définir en fonction du calendrier estival)

Dates championnats saison salle 2026 :

- 17 & 18 janvier 2026 : CD35 par équipe de club – TINTENIAC
- 24 & 25 janvier 2026 : CD35 individuel – VEZIN-LE-COQUET
- 31 janvier & 1er février 2026 : CR Bretagne jeunes – QUEVEN
- 07 & 08 février 2026 : CR Bretagne par équipe adultes – PLOUGASTEL-SAINT-GERMAIN
- 14 & 15 février 2026 : CR Bretagne individuel adultes – SAINT-RENAN
- 21 & 22 février 2026 : Championnat de France jeunes – YZEURE
- 27 & 28 février 2026 : Championnat de France adultes - PARIS

Partenaires

Nous souhaitons remercier les partenaires qui nous ont accompagnés cette année et qui nous accompagneront possiblement sur la saison 2026 :

- | | |
|------------------------|-------------------------------|
| ➤ Protéor | ➤ Volaille de Breizh |
| ➤ RT Archery Solution | ➤ Carrelages Jubault |
| ➤ Intermarché Combourg | ➤ Garage Collet Tostivint |
| ➤ Le Malt'In Pot | ➤ AS Autosécurité Tinténia |
| ➤ Weldom Combourg | ➤ Boulangerie Bridel Thierry, |
| ➤ André Menuiserie | |

Un partenaire peut être financier mais également matériel (assiettes, gobelets, stylos, ...).

Il ne faut pas hésiter à en parler autour de vous. Comme énoncé précédemment, les partenaires sont un élément clé pour permettre au club d'évoluer et de proposer tout ce que nous avons comme avantage actuellement (inscription au concours, nouveau matériel, etc...).

Merci également aux organismes ci-dessous pour leur aide à travers des subventions et/ou la mise à disposition d'infrastructure :

- | | |
|--|---------------------------------|
| ➤ La ville de Tinténia | ➤ Le département Ille & Vilaine |
| ➤ La ville de Combourg | ➤ La région Bretagne |
| ➤ La Communauté de Commune de la Bretagne Romantique | |

Si vous connaissez des subventions auxquelles nous pourrions prétendre, il ne faut pas hésiter à revenir vers nous.



QUESTIONS DIVERSES

Le label Excellence nécessite encore 4 heures d'encadrement par un professionnel, seul critère manquant pour le club. En sollicitant une structure externe proposant ces heures, peut-on considérer que cet objectif est envisageable à court terme ?

- À ce jour, il est nécessaire d'étudier le rapport coût/bénéfice avant de s'engager. L'obtention du label Excellence renforcerait la visibilité et la reconnaissance du club, bien que son impact reste limité auprès des structures locales qui connaissent peu ce label.
- Une collaboration avec une structure extérieure est possible, mais l'objectif n'est pas de faire appel à un professionnel uniquement pour répondre au critère. L'intervenant doit apporter une réelle valeur ajoutée pour justifier la dépense. Il faut également tenir compte du fait qu'il existe peu de professionnels disponibles en Bretagne.
- Il conviendrait également d'étudier la possibilité de convertir les bons d'achats ETARB en heures d'encadrement.

Concernant le terrain extérieur, serait-il possible de connaître les critères requis au cas où nous aurions des pistes à proposer ?

- Le terrain idéal correspond à un terrain de football, en raison de ses dimensions adaptées.
- Pour un terrain plus petit (par exemple 26 m x 120 m), il est essentiel qu'il soit clos, grillagé et sécurisé afin de garantir une pratique en toute sécurité. Des exemples de configurations satisfaisantes existent à Saint-Jacques, Saint-Jouan, Pleumeleuc ou Acigné.
- L'objectif est de ne pas s'éloigner trop de Tinténiaac, afin de faciliter le transport et la logistique du matériel.

Une piste potentielle pourrait être explorée du côté de La Chapelle-aux-Filtzméens, où un ancien terrain de football n'est plus utilisé. Une étude de faisabilité pourrait être envisagée à ce sujet.

Fin de l'assemblée : 21h25.

Signature Président : Quentin DENIS

Signature secrétaire : Matthieu GICQUEL